

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE

L'an 2025, le 18 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 12 novembre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Virginie AUDUREAU, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Cyril RAUTURIER, Henri RETAILLEAU.

A donné pouvoir : Charlotte de VILLIERS à Laydie PASQUIER

Absent(e)s : Éric RETAILLEAU, Laurence MICHOT, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD,

Secrétaire de séance : Virginie AUDUREAU

-----

#### **2025-57-02 - EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA SALLE DE THÉÂTRE SAINT JOSEPH ET LA SALLE DE CONVIVIALITÉ**

Les travaux de reconstruction du théâtre Saint Joseph et de la salle conviviale vont débiter d'ici la fin du mois de novembre 2025.

Afin de financer les premières dépenses liées à ce projet, il convient de souscrire un emprunt.

Après analyses de propositions, l'offre du Crédit Agricole Atlantique Vendée apparaît la plus intéressante.

Vu les crédits inscrits au budget principal 2025,

Vu les propositions reçues des banques,

Vu l'offre du Crédit Agricole Atlantique Vendée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de réaliser un emprunt d'une durée de 10 ans auprès du Crédit Agricole dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

**Crédit MT A TAUX FIXE** – Echéances constantes

• Montant	:	500.000 €	500.000 €
• Durée	:	10 ans	15 ans
• Périodicité	:	trimestrielle	trimestrielle
• Montant échéance trimestrielle	:	14.719,68 €	10.828,87 €
• Taux	:	3,29 %	3.61 %
• Frais de dossier	:	500 €	500 €
• Base de calcul des intérêts	:	360 jours	
• Fin de validité des propositions	:	24.11.2025	

- l'autoriser à signer tout acte relatif au contrat de prêt décrit ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire

Patrice BERTRAND

Signé électroniquement par : Patrice  
Bertrand  
Date de signature : 19/11/2025  
Qualité : Maire de Saint Mars la  
Réorthe

